

■ **AVIS À PUBLIER AU BOAMP ET AU JOUE XML N° 23-42378**

Jeudi 30 Mars 2023

Date d'envoi au service éditeur : 30/03/2023

Avis de concours

Forfait(s) : **F22UE-04137319 (coût : 8up)**

Directive 2014/24/UE

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> Contact client

J12 Avis de concours appel d'offre Dir24

Département(s) de publication : **84**
Annonce No **23-42378**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE CONCOURS

Directive 2014/24/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Mairie de Cavailon, Place Joseph Guis - BP 80037, 84301, CAVAILLON CEDEX, F, Téléphone : (+33) 4 90 71 96 25, Courriel : commande.publique@ville-cavaillon.fr, Fax : (+33) 4 90 71 83 76, Code NUTS : FRL06

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.cavaillon.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.e-marchespublics.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.e-marchespublics.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

autre adresse : Service de la Commande Publique Mairie de Cavailon, Numéro national d'identification : 21840035600018, Place Joseph Guis - BP 80037, Point(s) de contact : v.fermy@ville-cavaillon.fr, 84301, CAVAILLON CEDEX, F, Téléphone : (+33) 4 90 71 96 25, Courriel : v.fermy@ville-cavaillon.fr, Code NUTS : FRL06, Adresse internet : <http://www.cavaillon.fr>, Adresse du profil d'acheteur : <http://www.e-marchespublics.com>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.e-marchespublics.com>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : CONCOURS DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DE LA PLACE CABASSOLE ET DE RENOVATION DE BATIMENT POUR LA CREATION D'UNE HALLE COMMERCANTE A CAVAILLON

Numéro de référence : 23-40-26

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 71000000

Descripteur supplémentaire :

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre, Ouvrage d'infrastructure

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71200000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 71000000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 71410000

Descripteur supplémentaire :

II.2.4) Description des prestations : La présente consultation porte sur la mission de maîtrise d'œuvre pour le projet d'aménagement de la place Cabassole et de rénovation de bâtiment pour la création d'une halle commerçante à Cavailon. La ville de cavailon souhaite réaliser un projet de réaménagement urbain qui consiste à réhabiliter les espaces situés en centre-ville dans une zone à vocation piétonne ou semi-piétonne située autour de l'église (ex-cathédrale) Notre-Dame et Saint-Véran. Les objectifs principaux sont de redynamiser l'offre commerciale dans cette zone en créant une halle commerçante en centre -ville et de remettre en valeur l'église (ex-cathédrale) par un aménagement qualitatif des espaces publics situés autour de celle-ci.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre, Ouvrage d'infrastructure

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.10) Critères de sélection des participants :

Situation juridique - références requises: Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement de commande, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Capacité économique et financière: 1. La lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants " imprimé DC1 " dernière version en vigueur ou document équivalent. 2. Délégation de pouvoir de signature des documents du marché public. Si le responsable de l'entreprise est dans l'incapacité de signer les documents constituant le dossier de candidature, il peut effectuer une délégation de pouvoirs afin qu'une autre personne de l'entreprise puisse les signer à sa place. 3. La déclaration du candidat ou de chaque membre du groupement établie selon l'imprimé référencé " imprimé DC2 " dernière version en vigueur ou document équivalent. 4. Pour chaque architecte : l'inscription à l'ordre des architectes en cours de validité ou la copie du diplôme reconnu au titre de la directive UE n°85/384 du 10 juin 1985. 5. L'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle, responsabilité décennale et pour les autres risques professionnels éventuels. 6. Le formulaire DC4 à compléter en cas de sous-traitance, s'il s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, le candidat doit apporter la preuve que chacun de ceux-ci mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée du contrat. Référence professionnelle et capacité technique: 1. Une lettre de motivation démontrant l'intérêt porté à l'opération (1 A4 recto maximum) 2. Les certificats de qualifications professionnelles (OPQIBI, OPQTECC, Diplôme, Formations qualifiantes,) et les CV des intervenants dans le projet 3. Le tableau de présentation de l'équipe selon le modèle joint dument complété (format A3) 4. Pour les architectes, les bureaux d'études et autres spécialistes, une sélection de trois références marquantes de complexité et d'importance équivalentes. Ces trois références seront obligatoirement présentées sur le tableau de présentation des références, selon le modèle joint dûment complété. Pour les références des architectes, les références seront illustrées par des documents graphiques ou photographiques décrivant le stade d'avancement de l'opération, la SU traitée ou la surface plancher, l'année, le coût, le nom du maître d'ouvrage, le rôle exact du candidat dans l'opération citée en référence (mandataire, cotraitant...), l'indication de la mission réalisée (complète, Exe...). A cet effet, un modèle de diaporama sous format Powerpoint est imposé (suivant cadre joint au dossier de consultation). Les références architecte doivent être présentées pour l'ensemble des architectes du groupement (3 références architectes à présenter au total et non pas 3 références pour chaque architecte cotraitant). Ne pourront pas être prises en considération les opérations qui n'auront pas été ou qui ne seraient pas suivies de travaux.

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession :

La participation est réservée à une profession particulière : oui

Indiquer profession : Le concours est ouvert à tout groupement de maîtrise d'œuvre français ou étranger comprenant : . Un ou plusieurs Architectes, inscrits au tableau de l'ordre des Architectes pour les architectes français ou possédant un diplôme reconnu au titre de la directive n°85/384/CEE du 10 juin 1985, dont l'un sera mandataire du groupement. . Une compétence d'urbaniste ou d'architecte urbaniste...(voir DCE)

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.2) Type de concours

Restreint

Nombre de participants envisagé :

ou Nombre minimal : 1

/ Nombre maximal : 3

IV.1.7) Noms des participants déjà sélectionnés :

IV.1.9) Critères d'évaluation des projets :

* PREMIERE PHASE DU CONCOURS : SELECTION DES CANDIDATURES * L'analyse des candidatures sera faite selon les dispositions des articles R.2144-1 à R.2144-7 du code de la commande publique au regard des seuls éléments fournis par les candidats. * En application des articles R.2142-15 à R.2142-18 et R.2162-15 à R.2162-21 du code de la commande publique, le maître d'ouvrage décide de limiter le nombre de candidats admis à remettre une prestation 1. Qualité des compétences présentées 2. Moyens financiers, humains et matériels 3. Qualité des références 4. Références des architectes en projet similaire * Ces critères ne sont ni pondérés, ni hiérarchisés.

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation

4 mai 2023 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés :

Date : 19 juin 2023

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :

français

IV.3) RÉCOMPENSES ET JURY

IV.3.1) Information sur les primes

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s)

Une prime sera attribuée : oui

Nombre et montant des primes à attribuer : L'évaluation des candidatures sera effectuée par le jury de concours qui procédera à la sélection des 3 candidats admis à concourir et à remettre des prestations. Les équipes sélectionnées bénéficieront d'une prime de 8 000 euros (H.T) qui sera attribuée à chacune des équipes ayant remis une prestation complète et totalement conforme au programme et au règlement du concours.

IV.3.2) Détail des paiements à verser à tous les participants :

Seules les équipes sélectionnées à participer à la phase "élaboration de projet" bénéficieront d'une prime.

IV.3.3) Contrats faisant suite au concours

Le(s) lauréat(s) du concours sera/seront attributaire(s) des marchés de services faisant suite au concours : oui

IV.3.4) Décision du jury

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : non

IV.3.5) Noms des membres du jury sélectionnés :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NIMES, 16 Avenue Feuchères - CS 88010, 30941, Nîmes Cedex 09, F, Téléphone : (+33) 4 66 27 37 00, Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr, Fax : (+33) 4 66 36 27 86, Adresse internet : <http://nimes.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT A L'AMIABLE PREFECTURE DE LA REGION PACA - Secrétariat général des affaires régionales (SGAR), CCRA de Marseille - place Félix Baret - CS 80001, 13282, Marseille Cedex 06, F, Téléphone : (+33) 4 84 35 45 54, Courriel : catherine.pietri@paca.gouv.fr, Adresse internet : <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr>

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Mairie de Cavillon Service de la Commande Publique, Place Joseph Guis - BP 80037, 84301, CAVAILLON CEDEX, F, Téléphone : (+33) 4 90 71 96 25, Courriel : commande.publique@ville-cavillon.fr, Adresse internet : <http://www.cavillon.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

30 mars 2023

Eléments de facturation :

Numéro du service exécutant : **FACTURES PUBLIQUES**

Numéro d'engagement juridique : **08LMO0056**

Classe de profil : Commune

Siret : 21840035600018

Libellé de la facture : Mairie de Cavillon Place Joseph Guis - BP 80037 Place Joseph Guis - BP 80037, F-84301 Cavillon Cedex.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 4 mai 2023

Objet de l'avis : CONCOURS DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DE LA PLACE CABASSOLE ET DE RENOVATION DE

BATIMENT POUR LA CREATION D'UNE HALLE COMMERCANTE A CAVAILLON

Nom de l'organisme : Mairie de Cavailon

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



CONS4384478



[> Informations légales](#)